

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

Commune de Mutrux
RC 265-C-S Route de Concise

En raison de la pose d'un nouveau revêtement dans le centre de Mutrux (route de Concise) le tronçon de la Route Cantonale N° 265-C-S, compris entre l'intersection avec le chemin du Ruget et l'intersection avec la Ruelle, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01) :

du jeudi 2 juillet 2026
au vendredi 3 juillet 2026

Une signalisation de déviation sera mise en place par la Rue des Terreaux – rue Sainte-Elois dans les deux sens de circulation.

La Municipalité et la Direction générale de la mobilité et des routes vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration. Elle invite l'ensemble des usagers et usagers à faire preuve de prudence à l'approche du chantier et à se conformer à la signalisation mise en place.

Municipalité de Mutrux
Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

Avis

- Communes Vaudoises de Concise, Mutrux, Provence
- Commune Neuchâteloise la Grande Béroche
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Grandson
- Police Neuchâteloise
- ECA, SDIS
- ECAP, Neuchâtel
- Transports publics
- DGMR - Région Nord
- Service des ponts et chaussées, Neuchâtel
- Viasuisse
- Urgences Santé Vaud
- SAN - Transports Spéciaux
- Bureau des manifestations



Etat de Vaud / DICIRH

Direction générale de la mobilité et des routes



RC 265-C-S Mutrux tapis

Date	Dessin	Référence	N° Plan
12.06.2026	CSA	2624-21	00

- Fermeture
- Déviation
- Zone de feux
- Restriction particulière
- Manifestation
- Autre

